



BULLETIN DES RESSOURCES EN EAU POTABLE



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Situation départementale du 31 août 2026

Prochain bulletin émis courant septembre 2026

Situation au 31 août : un répit de courte durée, une diminution des besoins liés à la fréquentation touristique, mais des tensions persistantes sur les ressources et des productions en situation critique

Les précipitations enregistrées durant la deuxième quinzaine d'août ont permis de ralentir temporairement la baisse des débits des cours d'eau. Cependant, le niveau des nappes phréatiques reste très faible. Par ailleurs, la baisse des besoins en eau ne suffit pas à réduire les situations de tension qui peuvent persister dans le département, en raison des faibles cumuls pluviométriques annoncés, et des reports des forages privés vers le réseau public.

Ce qu'il faut retenir

PLUVIOMÉTRIE



- Le mois de juillet et la première quinzaine du mois d'août ont été extrêmement déficitaires par rapport aux normales de saison (années 1991-2020).
- La deuxième quinzaine du mois d'août voit le retour de quelques épisodes pluvieux, mais les cumuls restent faibles.

EAUX DE SURFACE : COURS D'EAU ET RETENUES



- Les épisodes pluvieux permettent de faire remonter temporairement les débits des cours d'eau, sans marquer l'arrêt durable de la baisse des débits.
- Les lâchers d'eau des retenues sont optimisés pour soutenir les débits des cours d'eau (Aulne et Élorne) le plus longtemps possible.

EAUX SOUTERRAINES



- La baisse des niveaux des nappes phréatiques se poursuit partout dans le département.
- Les quelques précipitations attendues seront certainement insuffisantes pour stopper la baisse des niveaux des nappes.

PRÉVISIONS À COURT TERME



- D'ici mi-septembre, les prévisions météorologiques n'envisagent pas de pluies significatives.
- Les températures devraient atteindre des valeurs supérieures aux normales de saison.

Écho des producteurs d'eau potable

Les consommations d'eau liées à la fréquentation touristique sont en baisse, mais les reports parfois constatés depuis les forages privés vers les réseaux publics maintiennent les besoins à un niveau parfois élevé. Les très faibles précipitations enregistrées nécessitent de maintenir une vigilance accrue sur le niveau des ressources.

Un Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) se tient le 03 septembre en Préfecture.

Contact presse : presse@finistere.fr – 06 87 85 60 16

Contact service de l'eau potable et de l'assainissement (SEA) : sea@finistere.fr – 02 98 76 21 50

1. Focus météorologique et pluviométrique

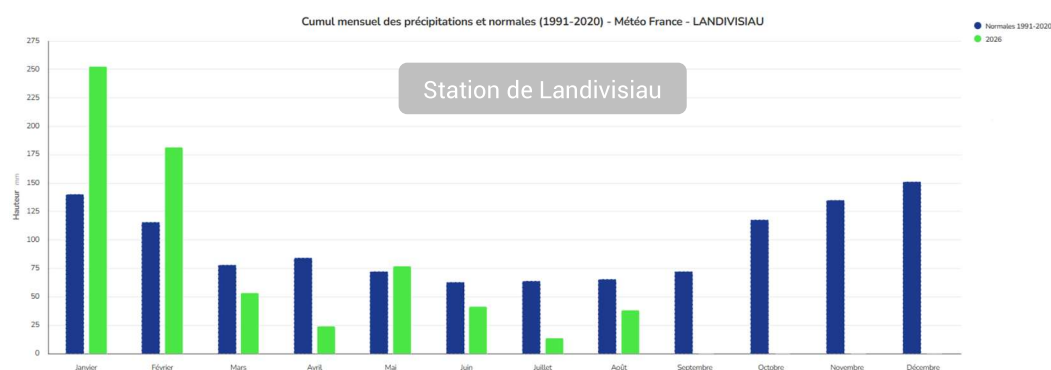
A. Les précipitations et les températures observées

Après plusieurs vagues de chaleurs successives et la quasi-absence de précipitations, les températures sont désormais revenues dans les normales de saison et quelques épisodes de pluie ont marqué la deuxième quinzaine d'août. Néanmoins, les cumuls restent relativement faibles.

Les déficits de pluie enregistrés sur le mois d'août sont notables sur tout le département. Les écarts par rapport aux normales de saison (années 1991 – 2020) sont de - 34 % par rapport à la normale à Landivisiau, - 35 % en presqu'île de Crozon et - 47 % à Quimper.

B. Comparaison aux normales saisonnières

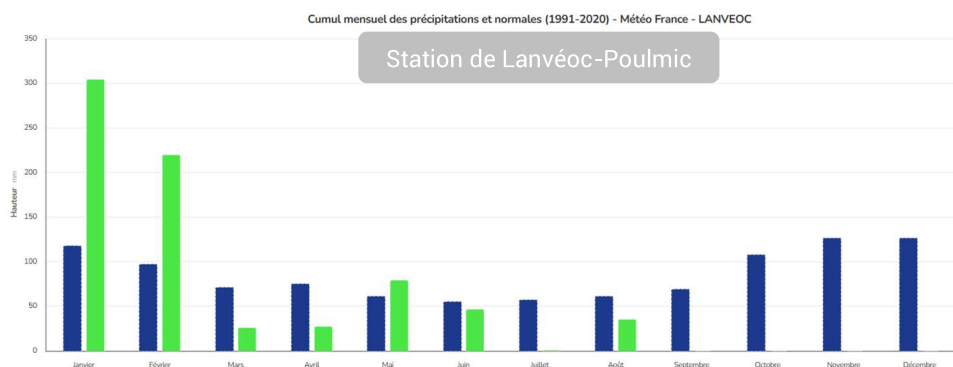
- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Landivisiau (29)** au 31 août : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).¹



- Cumul du 1^{er} janvier au 31 août : **688,5 mm** (+1 % par rapport à la normale janvier-août).

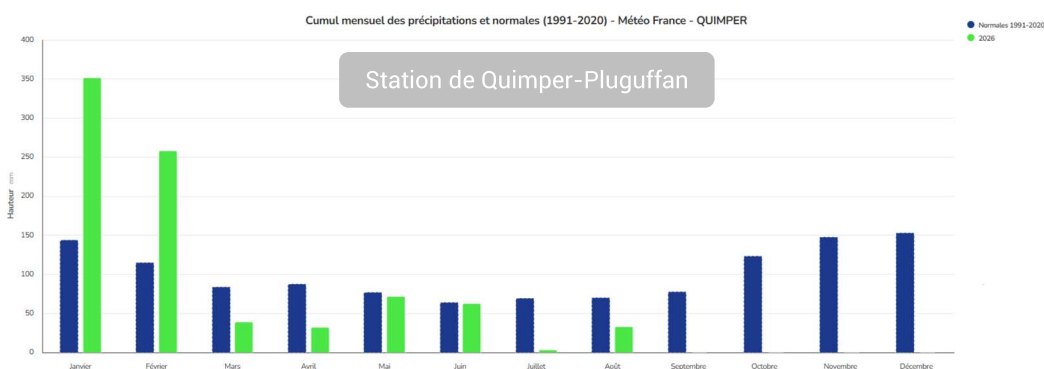
1. Source : Météo France

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels en presqu'île de Crozon à la **station de Lanvéoc (29)** au 31 août : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).¹



- Cumul du 1^{er} janvier au 31 août : **745,9 mm** (+25 % par rapport à la normale janvier-août).

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Quimper-Pluguffan (29)** au 31 août : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).¹



- Cumul du 1^{er} janvier au 31 août : **857,5 mm** (+20 % par rapport à la normale janvier-août).

C. Prévisions à court terme

Tendance à 10 jours¹

- Les températures devraient se maintenir autour des moyennes saisonnières.
- Les prévisions météorologiques n'envisagent pas de pluies significatives.

1. Source : Météo France.

SYNTHÈSE SUR LA PLUVIOMÉTRIE

- La période de mi-juin à mi-août a été exceptionnellement chaude et sèche. Trois canicules et la quasi-absence de précipitations ont marqué la séquence. Depuis la mi-août, les températures sont conformes aux normales de saison et des précipitations d'intensité modérée ont été enregistrées. Le déficit pluviométrique reste marqué au mois d'août, dans l'ensemble du département.
- Dans les prochains jours, les températures devraient s'élever au-dessus des moyennes saisonnières, tandis que les cumuls de pluie devraient être faibles.

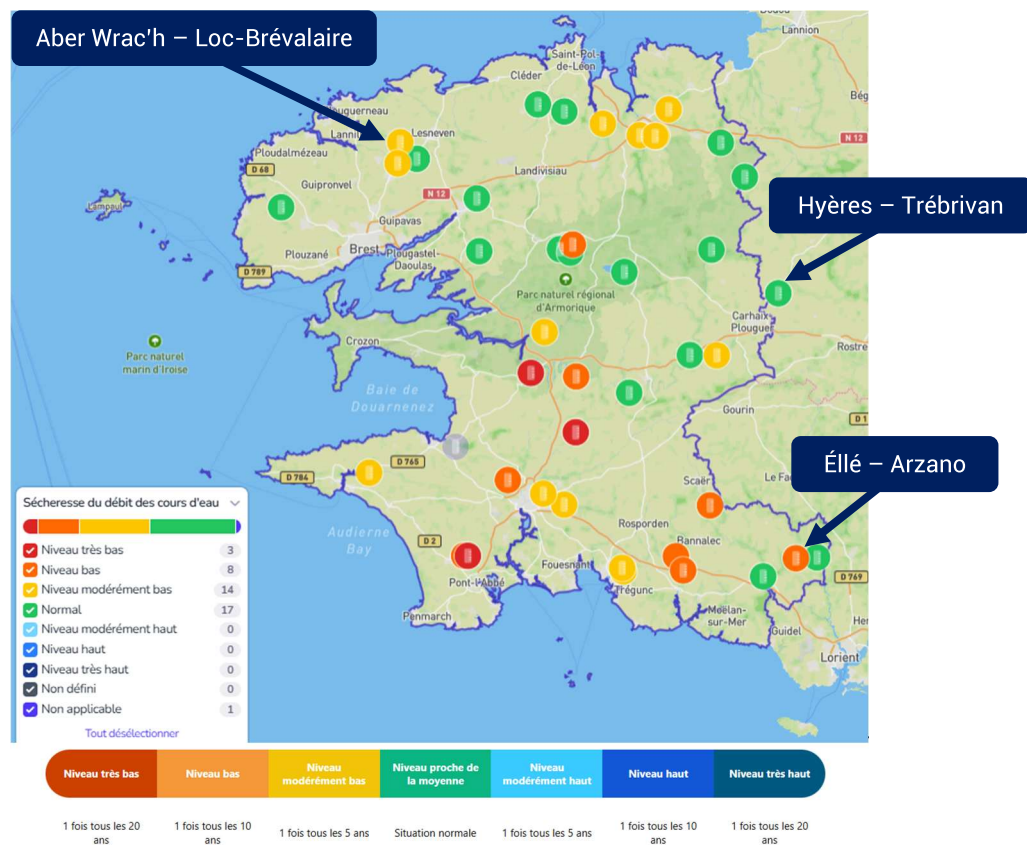
2. Focus eaux de surface

A. Les rivières

Depuis le 18 août, les températures sont revenues durablement dans les normales de saison et des épisodes pluvieux orageux d'intensité variable sont enregistrés. Cela se traduit pour les cours d'eau par des augmentations parfois importantes des débits. Néanmoins, les précipitations restant modérées et ponctuelles, les débits baissent rapidement après l'épisode pluvieux.

Au 30 août, sur l'ensemble des cours d'eau suivis, plus de la moitié ont un débit inférieur au 1/10^{ème} du module : ils sont situés essentiellement dans le Sud et le Centre du département. A contrario, dans le Nord du département, la situation est moins défavorable. En raison des faibles précipitations attendues, la tendance à la baisse pourrait de nouveau s'accroître.

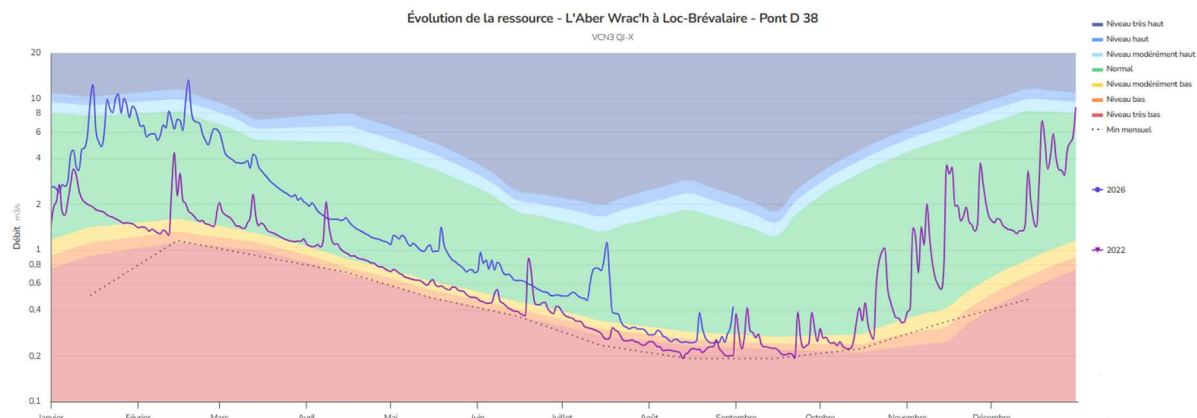
Sur l'Élorn et l'Aulne, le soutien d'étiage est continu depuis la mi-juin depuis le barrage du Drennec et la retenue Saint-Michel. Pour le Drennec, les lâchers ont été abaissés à 0,7 m³/s depuis le 28 août. Pour Saint-Michel, au vu du risque de vidange trop rapide de la retenue, le débit d'objectif a de nouveau été abaissé au débit de crise de 0,75 m³/s à Pont Pol Ti Glas, le 28/08. Les lâchers ont quant à eux été réduits à 0,5 m³/s depuis le 24 août. Avec ces conditions, le risque de défaillance serait inférieur à 15 % fin septembre. Un protocole a été mis en place pour mobiliser, en cas de besoin, des volumes par la vanne de fond.



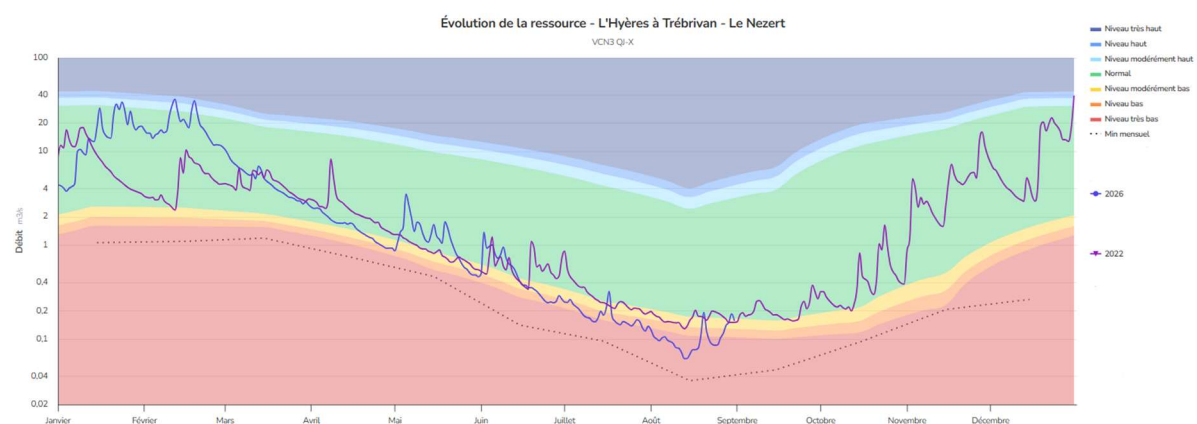
Niveaux bas : Les classes sont établies à partir des VCN3 (débits minimaux sur 3 jours consécutifs) mensuels, interpolés linéairement. Les périodes de retour (quinquennale, décennale et vicennale) sont estimées par ajustement à une loi log-normale.

Niveaux hauts : Les classes sont établies à partir des QJX (débits maximaux journaliers) mensuels, interpolés linéairement. Les périodes de retour (quinquennale, décennale et vicennale) sont estimées par ajustement à une loi de Gumbel.

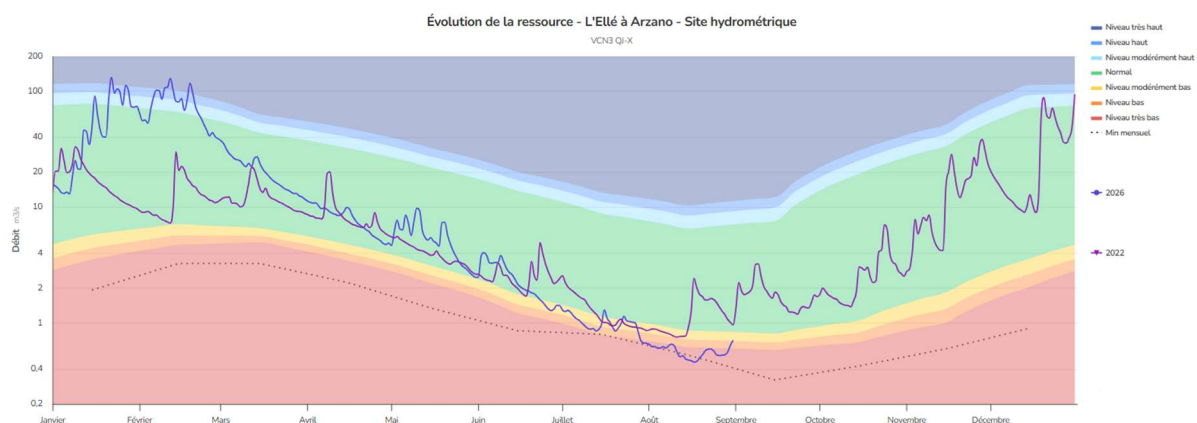
Du nord au sud du département, avec comparaison à l'année 2022 des débits des cours d'eau (référence en violet)



L'Aber Wrac'h à Loc-Brévalaire [Pont D38] – Données au 31 août : $Q = 0,31 \text{ m}^3/\text{s}$



L'Hyères à Trébrivan [Le Nézet] – Données au 31 août : $Q = 0,18 \text{ m}^3/\text{s}$ (10^{ème} du module = $0,45 \text{ m}^3/\text{s}$)



L'Ellé à Arzano [Ty Nadan] – Données au 31 août : $Q = 0,77 \text{ m}^3/\text{s}$

Précisions sur la légende des graphiques :

- Zone jaune : passage à la quinquennale sèche
- Zone orange : passage à la décennale sèche
- Zone rouge : passage à la vicennale sèche

Le passage à la zone jaune (seuil modérément bas) correspond donc déjà à une situation préoccupante.

SYNTHÈSE SUR L'HYDROLOGIE DE SURFACE

- Les précipitations observées au cours de la deuxième quinzaine d'août ont eu pour conséquence directe une augmentation immédiate et parfois importante des débits. Toutefois, les débits redescendent rapidement après la fin de l'épisode pluvieux.
- Dans les jours prochains, au vu des faibles quantités de pluie annoncées, la reprise de la baisse des débits est probable.

B. Les retenues

État de remplissage des trois retenues stratégiques

DRENNEC (volume max. : 8,8 Mm³, utile : 7,8 Mm³)

(données du Syndicat de bassin de l'Elorn du 31/08)

Au 31 août 2026, le volume de la retenue est de 5,11 millions de m³, contre 5,54 millions de m³ en 2022 à la même période.

Les débits d'entrée s'élèvent en moyenne journalière à 0,1 m³/s sur les jours précédents, et fluctuent en fonction des épisodes pluvieux. Les lâchers d'eau ont été abaissés à 0,7 m³/s depuis le 28 août.

La retenue est remplie à 53 % (hors volume non-mobilisable de 1 million de m³).

NB. Pour la rédaction des bulletins, il a été décidé de conserver, jusqu'à fin 2026, les volumes calculés selon l'ancienne bathymétrie.

SAINT-MICHEL (volume max. : 13,3 Mm³, utile : 9,3 Mm³)

(bulletin de l'EPAGA du 31/08)

Au 30 août 2026, la cote de la retenue Saint-Michel transmise par EDF est de 224,99 m NGF soit 6,44 millions de m³ stockés, dont 2,56 millions de m³ mobilisables par la vanne de restitution de surface.

Les lâchers de soutien d'étiage sont toujours activés avec une consigne à 0,5 m³/s depuis le 24 août.

Depuis le 28 août, le débit d'objectif d'étiage a été abaissé au débit de crise de 0,75 m³/s pour diminuer le risque de vidange trop rapide de la retenue et disposer d'un volume suffisant le plus longtemps possible.

Le 30 août 2026, le débit moyen journalier de l'Aulne à Pont Pol Ti Glas est de 0,86 m³/s.

La retenue est remplie à 26 % (en tenant compte uniquement du volume mobilisable par la vanne de surface).

MOULIN-NEUF (volume max. : environ 1,3 Mm³)

(données de la CCPBS du 31/08)

Au 31 août 2026, le niveau du plan d'eau est à la cote 12,56 m NGF, les clapets ont été relevés le 7 avril (afin de bénéficier d'une lame d'eau de 50 cm supplémentaires). Le volume d'eau brute stocké est estimé à 0,70 million de m³, en baisse constante depuis début juillet.

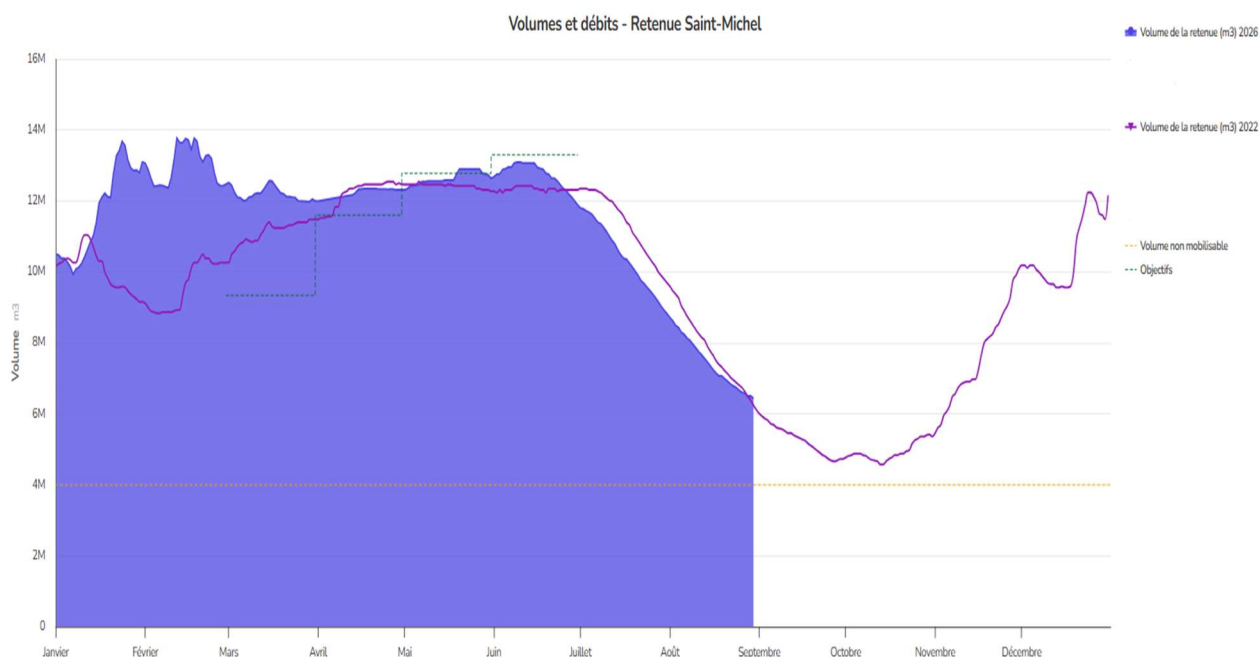
Par dérogation, le débit de lâcher pour respecter le débit réservé en aval de la retenue est passé de 120 L/s à 40 L/s.

La retenue est considérée comme étant remplie à 54 %.

Niveau d'eau dans la retenue Saint-Michel (Aulne) au 30 août 2026

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1^{er} janvier 2026

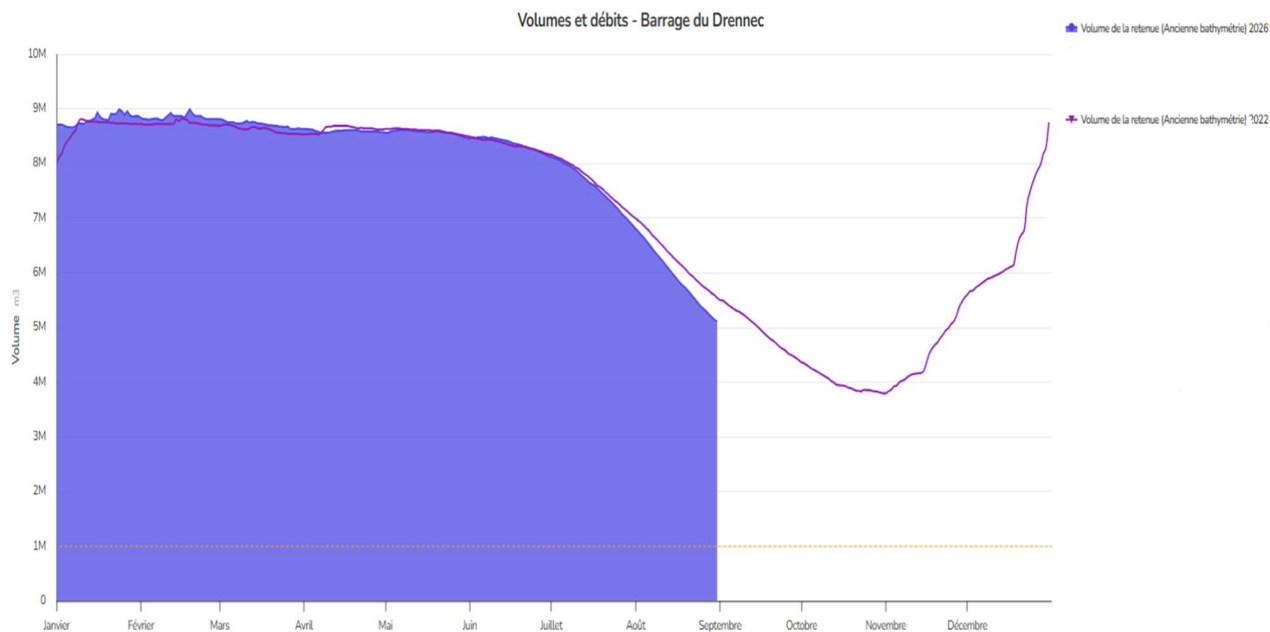
Sources : données d'EDF (SHEMA)



Niveau d'eau dans la retenue du Drennec (Élorn) au 31 août 2026

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1^{er} janvier 2026

Sources : données du Syndicat de bassin de l'Elorn



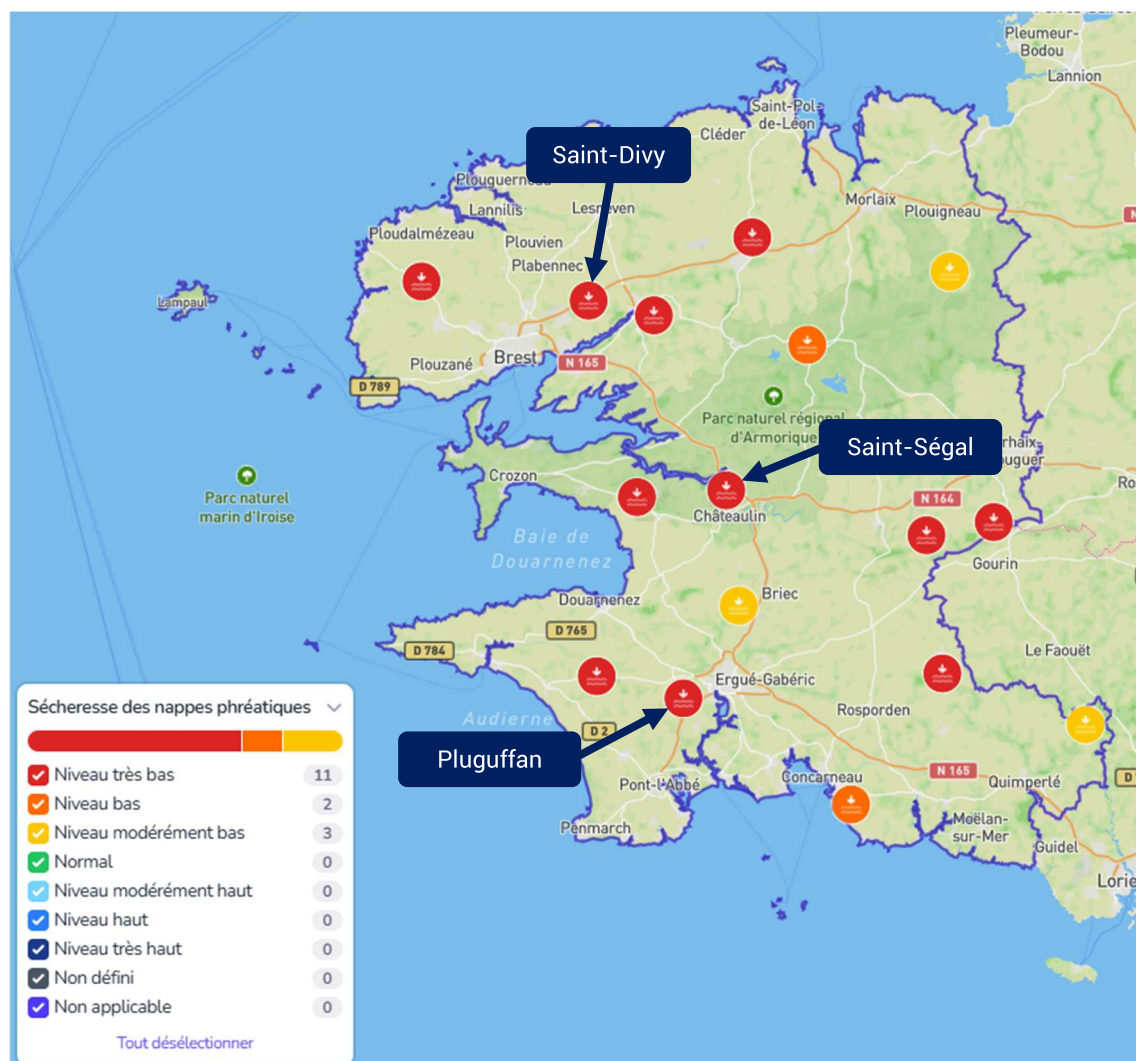
SYNTHÈSE SUR LES RETENUES STRATÉGIQUES

- Les trois retenues stratégiques poursuivent leur vidange : Remplissage de Saint-Michel à 26 %, Drennec à 53 % et Moulin Neuf à 54 %.
- Le débit d'objectif à Pont Pol Ti Glas a été abaissé au débit cible de 0,75 m³/s depuis le 28 août afin de réduire le risque de vidange trop précoce de la retenue Saint Michel. En cas de besoin, un protocole est mis en place pour utiliser la vanne de fond, afin de mobiliser les 4 Mm³ du fond de la retenue.

3. Focus eaux souterraines

Situation au 30 août 2026

(données ADES, visualisées à partir de l'outil départemental de suivi des ressources)²



Au 30 août, la situation des nappes d'eau souterraine en Finistère reste préoccupante, les quelques pluies enregistrées restant insuffisantes pour inverser la tendance de fond. Désormais, pour les 16 piézomètres suivis, les niveaux d'eau sont tous inférieurs aux normales de saison, avec dans plusieurs territoires, des niveaux inférieurs à ceux de 2022 à la même époque.

Les 16 piézomètres du réseau BRGM sont répartis comme suit :

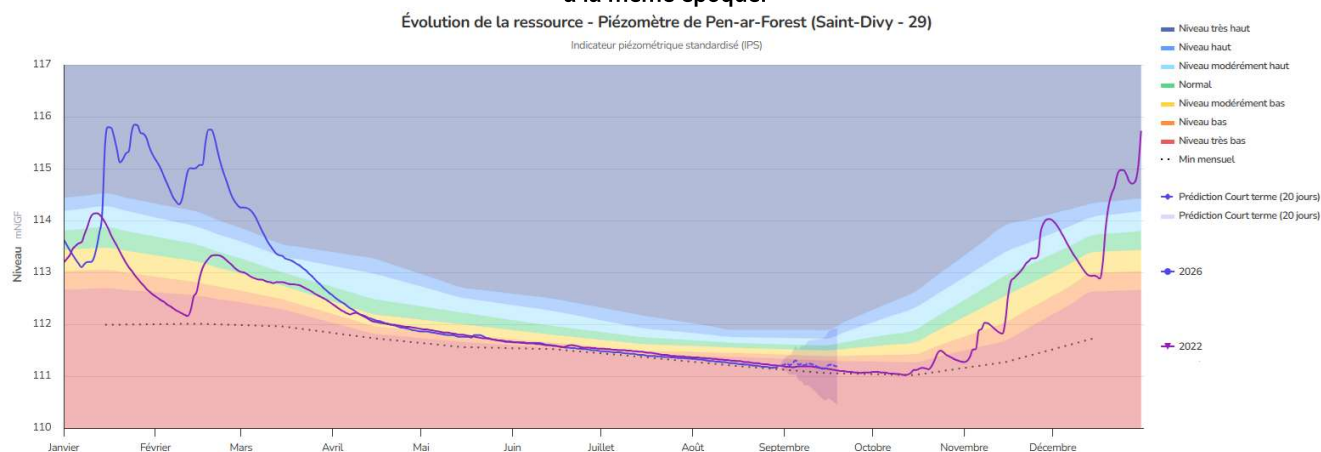
- 11 piézomètres sont très bas
- 2 piézomètres sont bas
- 3 piézomètres sont modérément bas

A court terme, les prévisions météorologiques n'envisagent pas de pluies significatives, ce qui laisse présager une poursuite de la baisse des niveaux des nappes.

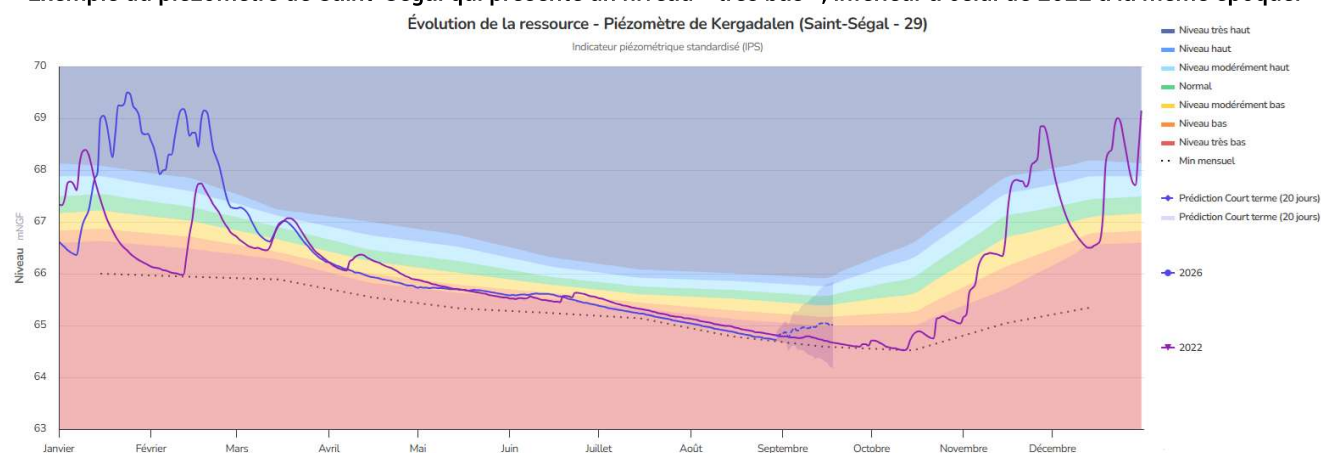
2. Source : données issues de la plate-forme EMI (IMAGEAU) permettant de visualiser les données ADES.

Ci-dessous, quelques comparaisons avec 2022 (année de référence en violet), du nord au sud (données au 30 août)³

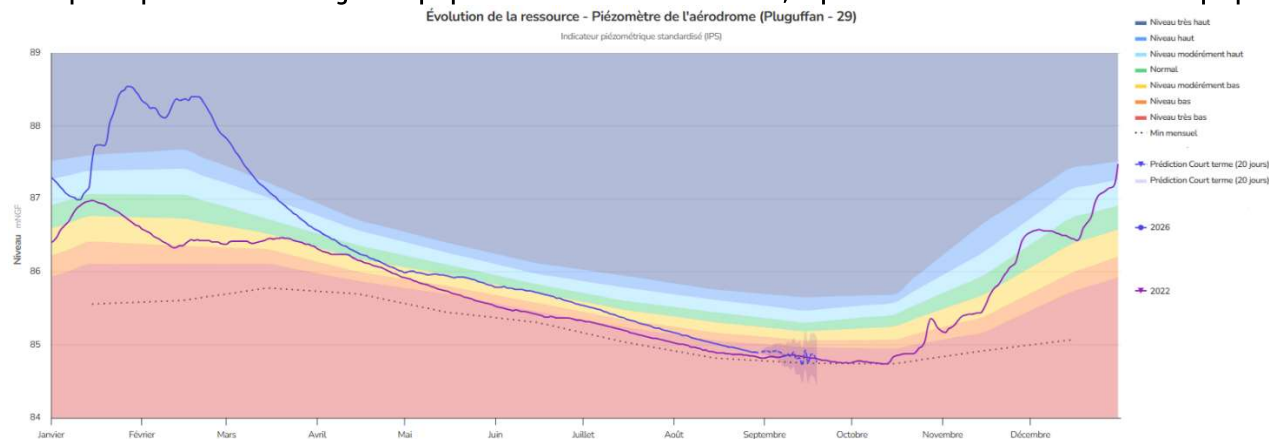
Exemple du piézomètre de Pen-Ar-Forest à Saint-Divy qui présente un niveau « très bas » légèrement inférieur à celui de 2022 à la même époque.



Exemple du piézomètre de Saint-Ségal qui présente un niveau « très bas », inférieur à celui de 2022 à la même époque.



Exemple du piézomètre de Pluguffan qui présente un niveau « très bas », supérieur à celui de 2022 à la même époque.



3. Source : données du BRGM sur ADES (eaux souterraines) et outil EMI (IMAGEAU).

SYNTHÈSE SUR LES EAUX SOUTERRAINES

- Les quelques pluies observées n'ont pas permis de faire remonter les niveaux des nappes phréatiques partout en Finistère. Les niveaux atteints sont parfois inférieurs à ceux de 2022, et approchent dans certains cas les niveaux mensuels minimums historiques.
- La situation reste très préoccupante : la majorité des piézomètres présentent des niveaux « très bas » (69 %) pour la saison. Les quelques averses annoncées dans les dix prochains jours sont insuffisantes pour inverser la tendance.

4. Écho des producteurs d'eau potable

Contexte départemental :

- Le département du Finistère est passé en état de :
 - o **Vigilance sécheresse** par arrêté préfectoral le 15 juin 2026.
 - o **Alerte sécheresse** par arrêté préfectoral le 2 juillet 2026.
 - o **Alerte renforcée sécheresse** par arrêté préfectoral le 16 juillet 2026.
 - o **Crise sécheresse** par arrêté préfectoral le 7 août 2026.
 - o **Crise sécheresse** par arrêté modificatif préfectoral le 20 août 2026.

Situation des producteurs d'eau potable (principales mesures identifiées) :

Point de vigilance sur les reports de forages privés sur le réseau public d'eau potable :

Des augmentations de consommation parfois importantes dans certains secteurs sont observées et sont probablement dues à des reports sur le réseau public du fait de défaillance de forages privés.

An Dour :

- La baisse confirmée de la demande et les faibles pluies récentes soulagent ponctuellement la production sur l'ensemble du secteur.
- Si la baisse des débits sur la Penzé se poursuivait, l'usine de Goasmoal (Landivisiau) permettrait de compenser le déficit de la production sur l'usine de Bodinery (Guiclan).

CA Concarneau Cornouille agglomération :

- Commune de Concarneau : persistance de fortes tensions sur la ressource du Moros. De nombreuses mesures de gestion ont été réalisées pour assurer l'alimentation en eau potable.
- De plus, une canalisation a été mise en place entre l'étang du Moros et la retenue de Brunec, dans l'hypothèse de la mise en service d'une unité de désalinisation de 500 m³/jour.

CA Quimper Bretagne occidentale :

- Usine de Troheir : soutien d'étiage du Steir depuis la carrière de Kerrous, activé depuis le 9 juillet.
- Ressources en eau souterraine à des niveaux bas à très bas dans le secteur du Pays glazik, impliquant une sollicitation forte du syndicat mixte de l'Aulne (SMA) à hauteur de 90 % de l'eau potable distribuée.

CC Douarnenez communauté :

- Maintien de la sollicitation du syndicat du Nord Cap Sizun à hauteur de 400 m³/jour depuis le 28 août.

CC Haute Cornouaille :

- Sur la commune de Leuhan, le forage de Ty Chanu est techniquement défaillant. Un citernage a été mis en place le temps de la remise en service.

CC Monts d'Arrée communauté :

- Secours maintenu de la commune de Plouyé par le SIE du Poher.
- Sur Huelgoat, très forte fragilité de la ressource (rivière du Fao et captages d'eau souterraine), avec un risque de rupture d'approvisionnement. La commune ne dispose pas d'interconnexion de sécurisation.

CC Pays Bigouden Sud :

- Dérogation au 1/20^{ème} du module accordée le 24 août 2026.

CC Pays de Châteaulin-Porzay :

- Commune de Trégarvan : baisse des besoins ayant permis de suspendre les citernages, avec une situation demeurant fragile.

CC Pays d'Iroise :

- Commune de Molène : baisse du volume d'eau brute stockée. En cas de besoin, une unité de dessalement sera mise en place.

Syndicat des eaux du Goyen :

- Accord pour soutenir le débit du Goyen avec les eaux d'exhaure de la carrière de Confort-Meilars.

Syndicat mixte de l'Aulne (SMA) :

- Après les pointes de production supérieures à 25 000 m³/jour, enregistrées autour de la mi-août, les volumes tendent vers 20 000 m³/jour (en semaine).

Syndicat des eaux du Bas-Léon :

- Par arrêté préfectoral du 19 août 2026, modification du débit réservé, autorisant le pompage jusqu'au 20^{ème} du module.
- Cette dérogation permet de limiter les apports via l'interconnexion depuis l'usine de Pont ar Bled, préservant ainsi la ressource de l'Élorn et le volume stocké au Drennec.

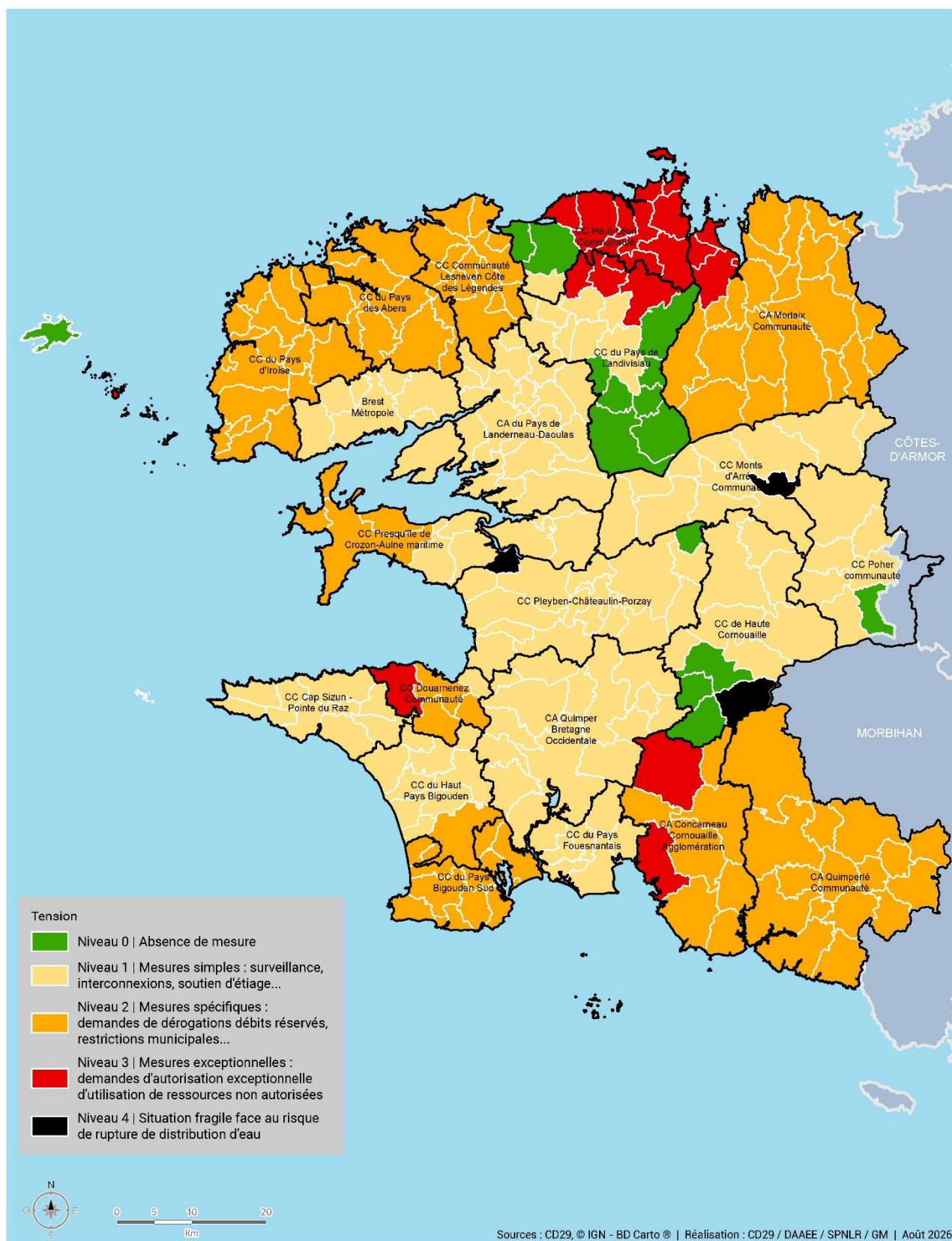
Syndicat mixte de l'Horn :

- Les besoins qui étaient de l'ordre de 10 000 m³/jour autour du 15 août sont en baisse et se situent désormais autour des 8 000 m³/jour.
- Les ressources souterraines autorisées exceptionnellement sont toujours mobilisées à hauteur de 900 m³/j.

Syndicat du Nord Cap Sizun :

- Demande d'utilisation temporaire d'un forage ne disposant pas d'une autorisation administrative à Lezaff.

Situation des tensions sur l'eau potable en Finistère au 31 août 2026



QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



Dans ce contexte, le Département appelle tous les usagers à la sobriété dans leur consommation d'eau potable et au respect des restrictions d'usage décidées par le Préfet.

Sont notamment interdits :

- L'irrigation agricole des grandes cultures, prairies et cultures de plein champ ;
- L'irrigation des cultures spéciales (légumes de plein champ, légumes industrie, maraîchage diversifié, plantes aromatiques, horticulture, vergers, petits vergers) de 9h à 19h ;
- L'arrosage des terrains de sport, sauf pour les clubs professionnels de 20h à 8h, et dans la limite du strict nécessaire ;
- Le lavage des véhicules (la station doit être rendue inopérante) et des bateaux ;
- Le nettoyage des bâtiments ;
- L'arrosage des espaces verts.

Quelques gestes à adopter pour économiser l'eau

 Utiliser l'eau du robinet avec parcimonie	 Utiliser le programme éco de son lave-linge
 Préférer les douches aux bains et en réduire la durée	 Installer des kits d'économie d'eau sur les robinets

Kits d'économie d'eau : le Département du Finistère, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, fournit gratuitement des kits d'économie d'eau, disponibles auprès des collectivités en charge de la distribution de l'eau potable.